

Extrait du Fédération des Organismes Sociaux CGT

<http://orgasociaux.cgt.fr/spip.php?article2807>

COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'INTERSYNDICALE DU RSI MIDI-PYRENEES (CGT, FO, CFE-CGC, CFDT)

- Régions - Midi-Pyrénées -
Date de mise en ligne : mardi 5 décembre 2017

Fédération des Organismes Sociaux CGT

Dans moins d'un mois, le RSI disparaît.

En Midi-Pyrénées, 220 salariés de ce qui aura été le 2e régime de Sécurité Sociale français sont chargés de la protection sociale de plus de 280 000 travailleurs indépendants (actifs ou retraités) et de leur famille.

Aujourd'hui, ces salariés sont dans l'incertitude quant à leur devenir !

Le 31 mai 2017 Christophe CASTANER, porte-parole du gouvernement, annonçait en sortie de conseil des ministres la suppression du Régime Social des Indépendants au 1er janvier 2018 et son « adossement » au Régime Général de la Sécurité Sociale, une des premières propositions du candidat Macron, désormais Président de la République, à être mise en oeuvre.

A moins d'un mois de la suppression du RSI, nous, salariés qui devons mettre en oeuvre cette réforme gigantesque (une de plus), n'avons toujours pas d'informations concrètes ! Simplement de grands projets (qui changent toutes les 5 minutes), des tendances générales mais, au final, rien de concret !

Tous ceux qui sont aujourd'hui en charge (au sein de missions ou de Directions) du projet de la suppression du RSI ne seront plus, demain, responsables ou en charge de quoi que ce soit. Le pilotage des activités du régime disparu reviendra aux 3 branches du régime général : comment ? Avec quelle perception des choses ?

La garantie de maintien de salaire et de maintien de l'ancienneté qui était présente dans l'avant-projet LFSS 2018 a été retirée du texte en cours de discussion au Parlement.

Nous, salariés du RSI Midi-Pyrénées, nous avons décidé de nous battre pour nos salaires, nos emplois, nos reclassements !

Parmi nos revendications nous demandons notamment :

- ▶ Un écrit garantissant les salaires et l'ancienneté
- ▶ Une garantie de développement de carrière au RG
- ▶ Une ouverture des reclassements à toutes les branches du RG
- ▶ Une ligne budgétaire spécifique conséquente pour la formation
- ▶ D'être destinataire du rapport final de l'IGASS
- ▶ Un rendez-vous dès le 2 janvier avec les dirigeants locaux du RG

Un préavis de grève illimité a été posé au RSI Midi-Pyrénées à compter du 11/12/2017.

Nos actions sont les suivantes : Débrayage d'une heure de 14h à 15h du 11 au 18/12 avec distribution de tract devant la caisse.

Le 19/12 manifestation devant la Préfecture de Haute-Garonne.

CONTACTS : Intersyndical.midipyrenees@rsi.fr Jean-Baptiste CUEREL - CGT : 06 08 51 37 53 Gérald BESSET - FO : 06 73 38 90 71 Joséphine GOMEZ - CFE-CGC : 06 84 55 12 67 Ludovic ROTA - CFDT : 06 88 75 05 48